

Les Universités catholiques et le projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. Discours prononcé le 15 avril 1879 à l'assemblée des catholiques.

ATTENTION : CETTE COLLECTION EST TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE À LA CONSULTATION. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Numéro d'inventaire : 2005.07991

Auteur(s) : A. de Margerie

Type de document : livre

Éditeur : Librairie de la Société Bibliographique (35 rue de Grenelle Paris)

Imprimeur : Mersch (J.) imprimerie St. Générosus

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1879

Description : Brochure. Première de couverture déchirée et tachée. Papier de protection translucide. Nombreuses rousseurs.

Mesures : hauteur : 220 mm ; largeur : 136 mm

Notes : Texte d'un discours prononcé. Critique de la loi de 1875 sur l'Instruction publique. Dans le discours, indication des réactions de l'assemblée. A la fin du discours, indication de la résolution adoptée par l'assemblée. En appendice: "Réponse à deux objections contre le jury mixte établi par la loi de 1875." A. de Margerie est doyen de la Faculté de Lettres de l'Université catholique de Lille.

Mots-clés : Politique de l'éducation

Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

Filière : Institutions privées

Niveau : Supérieur

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 24